

DEC173373INP

Décision portant nomination de M. Philippe Gandit aux fonctions de chargé de mission**LA PRESIDENTE,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

M. Philippe Gandit, directeur de recherche de première classe au CNRS, est renouvelé dans ses fonctions de chargé de mission auprès de la présidente pour l'institut de physique, direction rattachée à la DGDS, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Sa mission a pour objet de suivre les activités des laboratoires de l'institut de physique dans le domaine « Energie et Réseaux métiers ».

Pour l'exercice de cette mission, M. Philippe Gandit demeure affecté à l'UPR 2940-«Institut Néel» BP 166 – 38042 Grenoble Cedex.

Article 2

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 M. Philippe Gandit, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Alpes (DR11).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

/ 8 JAN. 2018

Le Directeur général délégué aux ressources

Anne Peyroche

Christophe COUDROY

La Présidente

www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13